



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 23 mai 2024, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : annonce d'un mouvement de grève pour les journées reconductible du 1^{er} juin 2014 au 30 juin 2024, couvrant l'ensemble des assistants familiaux du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Jusqu'à quand abuserez-vous de la patience des Assistants Familiaux et plus largement de notre patience ? Combien de temps encore les Assistants Familiaux devront porter les carences du service ? Où s'arrêtera cette gestion par l'autoritaire et l'arbitraire, par l'effcience et la résilience ? Car à ce jour « *Nihil novi sub sole* » (rien de neuf sous le soleil). Vous semblez bien plus préoccupés par vos « grands évènements internationaux », que par les problématiques de vos services.

Nous vous l'avons dit et répété, la situation est grave : aussi bien pour les assistants familiaux que pour les enfants accueillis. Le temps joue, certes, contre les assistants familiaux, mais aussi contre le service, le Conseil départemental de la Vendée, aux enfants qui vous sont confiés. Nous le répétons, c'est de votre charge de Président du Conseil départemental de la Vendée de gérer la situation du service. Vous ne pouvez, vous contenter, de diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, voir masquer les « drames » du service. C'est de votre responsabilité de prendre la barre et d'agir en commandant afin régler, la situation, avec mesure, nombre et poids et non par, poids, nombres et mesures.

Les mauvaises appréciations de la situation du service de l'enfance sont flagrantes. Pouvez-vous justifier aux assistants familiaux pourquoi, il n'y a pas de permanence effective du service en cas de problème des assistants familiaux ? Qui gère les relais ? Combien il y a-t-il d'éducateur de placement effectif ?

Pouvez-vous expliquer aux agents la débauche d'énergie et de moyens (notamment financier) pour sauver vos Florales internationales, alors que le service de l'enfance coule ? N'est-il pas vrai à cette occasion que (dans la panique) vous avez sollicité les assistants familiaux qui travaillent le week-end ?

Nous savons que le livre « Le Petit Prince » est votre livre préféré. Nous vous rappelons que la Rose, au combien c'est un personnage émouvant, elle a un tempérament autoritaire, vaniteuse et capricieuse qui finit par laisser le Petit Prince, puis la quitter.

Nos revendications restent inchangées. C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, juin 2024, de 0h à 24h pour l'ensemble des assistants familiaux du Conseil Départemental de la Vendée

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Dans cette attente, nous vous adressons Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85